



MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-13

L'an deux mille vingt-trois,
Le 13 avril 2023 à 19 heures,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Jean-Pierre FLOUR, Michèle CAFFIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Julien DIEU, Philippe LELIEVRE
15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Valérie DELATTRE donne pouvoir à Béatrice BOULY
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Dominique NAVET
- Emilie Lisse donne pouvoir à Bernard MOUSSAY

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance.

Mise en place d'un site éco-pâturage

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil présents de mettre en place un site éco-pâturage sur la commune.

Après renseignements auprès du centre régional de ressources génétiques, il est possible de conventionner avec un éleveur et mettre à disposition des parcelles dont la commune est propriétaire en vue de permettre le pâturage des ovins.

L'intérêt porte sur la conservation de la biodiversité, c'est également une démarche écologique et économique.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal :

L'autorisation de convention avec le centre régional de ressources génétiques et l'éleveur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, (19 voix) accepte la proposition de Monsieur le Maire et l'autorise à effectuer toutes les démarches s'y rapportant.

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/04/2023

Application agréée e.legalite.com

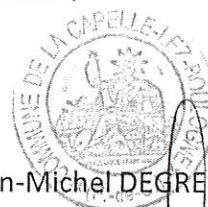
99_DE-062-219209080-20230413-2023_13-0E

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-Lès-Boulogne, le 13/04/2023

Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT.

Certifié et rendu exécutoire le :

15 AVR. 2023



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2023

Application agréée E. legalite.com